Vol. XXXV   Saint-Boniface, Manitoba, 20 Juin 1906.   No. 32

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1,00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 12, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

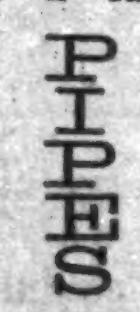
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.







LES MAMANS

Sous les caresses maternelle
Nous grandissons dans un doux nid,
Impatients d'avoir des ailes,
Pour voltiger dans l'infini...
Les méchants ingrats que nous sommes,
Semeurs de terribles tourments,
A peine nous sommes des hommes,
Nous faisons souffrir les mamans.

Joyeux bambins, chers petits anges,
Changés vite en petits démons,
Gazouillez comme des mésanges;
Vos gais propos, nous les aimons...
Mais comme nous faisions naguère,
Quand défilent nos régiments,
Ne parlez jamais de la guerre,
Car ça fait trembler les mamans!

Lorsque vous serez dans la vie
Livrés à vous-mêmes un jour,
Sans défaillance et sans envie,
Luttez pour vivre à votre tour...
Et si le sort met en déroute
Les fiers espoirs de vos romans,
Ne quittez pas la droite route,
Car ça fait pleurer les mamans!

Puis redoublez de gentillesse
Lorsque leurs cheveux seront blancs,
Pour mieux égayer leur vieillesse,
Redevenez petits enfants;
Entourez-les de vos tendresses,
Soyez câlins, soyez aimants;
Ne ménagez pas vos caresses...
Ca fait tant plaisir aux mamans!

T. B.

Origine de l'Association Saint-Jean-Baptiste

L'Association Saint-Jean-Baptiste fut fondée à Montréal par M. Ludger Duvernay.

Elle célébra pour la première fois la fête de son patron, le 24 juin 1834. Le premier banquet national qui eut lieu, ce jour-là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue Saint Antoine, sous la présidence de l'honorable Jacques Viger, maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire. "Comme le dit un vieil adage", fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par Sir George Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-Français, au nombre desquels était le fondateur de l'Association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de cette ville. La première assemblée générale pour l'adoption de certains réglements et l'élection des officiers fut tenue le 9 juin 1843, dans un salon du marché Sainte-Anne, sous la présidence de l'hon. D. B. Viger, Sir George Etienne Cartier agissant comme secrétaire,

Les fondateurs de l'Association avaient pour but:

1o D'unir entre eux tous les Canadiens:

2o De leur fournir un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître;

3o De cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille;

4o De favoriser par toutes les voies légitimes, les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'Association en particulier;

5o de former au moyen de souscriptions annuelles un fonds qui sera employé à des œuvres de bienfaisance, à secourir les membres frappés par l'adversité ou la maladie, et à faire inhumer convenablement ceux d'entre eux qui mourraient pauvres;

6o Enfin, d'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer les uns envers les autres tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie.

La Seance Dramatique du 27 Juin

On nous promet une belle et grande séance. Les membres de l'Union Ste-Cécile sont occupés chaque soir à la préparation conscientieuse de la soirée qu'ils offriront au public le 27 juin. La partie musicale sera très soignée: le concours de M. Camille Couture, notre distingué violoniste et la présence d'un orchestre entrainé admirablement, sont des assurances de succès.

" *Robert ou l'Hôte de la Forêt,*" tel est le drame qu'on représentera sur la scène ce soir-là. Cette pièce est l'œuvre d'un citoyen de Saint-Boniface.

Voici le programe de cette séance:

PROGRAME

1o Ouverture: Orchestre: Cassandra, de H. Rollisson;
Robert, ou l'Hôte de la Forêt
2o 1er acte
3o Soirées Canadiennes: L'Orphéon
4o 2ème acte
5o Solo de violoncelle: M. Rochebouet;
6o 3ème acte
7o Chanson comique: M. Le Gouarguer;
8o 4ème acte
9o Violon: M. Comille Couture
10 5eme acte
11 Opérette; Tapioca et Ducroquet MM. Molurier et Sale.
12 Orchestre: Independence of Cuba L'Orphéon.
Dieu Sauve le Roi! Vive la Canddienne

Les billets sont dès maintenant en vente chez M. J. B. Leclerc à Saint-Boniface; chez Mademoiselle Kéroack à Winnipeg. Sièges réservés 50 cent; entrée 25 cents.

Ludger Duvernay

Fondateur de l'Association Saint-Jean-Baptiste

Ludger Duvernay descendait d'une famille française établie depuis longtemps dans le pays. Son grand-père était notaire royal et son père, cultivateur. Sa mère était alliée à la famille distinguée des La Morandière. Il naquit à Verchères, le 22 janvier 1799.

Après avoir reçu la petite instruction qu'on donnait alors dans les écoles élémentaires, il vint à Montréal en juin 1813, et entra comme apprenti dans l'établissement de M. Chs-B. Pasteur, qui publiait alors le "Spectateur". Il se livra au travail avec ardeur et entreprit de se faire un chemin dans une carrière bien ingrate aujourd'hui, mais qui alors était presqu'inaccessible.

Après quatre ans d'apprentissage, M. Duvernay allait en 1817 fonder aux Trois-Rivières un journal qu'il appelait la "Gazette des Trois-Rivières," et qu'il parvint à faire vivre jusqu'en 1822. En 1823, il publia le "Constitutionnel," qui vécut deux ans Le 14 février, il épousa Melle Marie-Reine Harnois, de la Rivière-du-Loup. En 1826 il établit, dans la ville des Trois-Rivières, l'"Argus", et en 1827, il vint se fixer à Montréal et se joignit à l'un des plus grands patriotes et des hommes les plus remarquables de l'époque, l'hon. A. N. Morin, pour fonder la "Minerve."

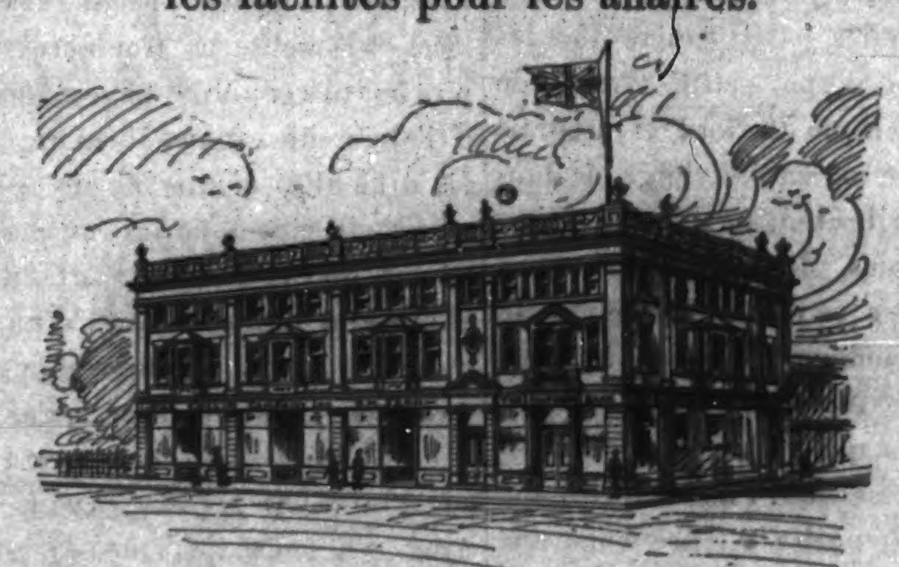
A partir de cette époque, le nom de M. Duvernay est inscrit sur toutes les pages de l'histoire émouvante de nos luttes politiques. Emprisonné trois fois pour avoir eu le courage de publier dans son journal des articles énergiques à l'adresse des bureaucrates, sa popularité devint très considérable et il ne s'en servit que pour faire triompher la cause de ses compatriotes. Il fut l'un des patriotes les plus ardents de cette époque. Sa générosité et sa libéralité, quoiqu'il fût pauvre, son dévouement pour ses amis et pour son pays, le rendaient cher au peuple.

Elu membre de la Chambre par le comté de Lachenaye en 1837, il était obligé, quelques mois après, de s'expatrier pour échapper à l'emprisonnement. Il se réfugia à Burlington, où il fonda en 1839 le "Patriote." Il revint en Canada en 1842 et rétablit, grâce en grande partie à la générosité de son ami Fabre, la "Minerve," qu'il continua de publier jusqu'en 1852 dans l'intérêt de la cause libérale, dont M. Lafontaine était alars le porte-étendars.

Il mourut le 25 novembre 1852 au milieu des regrets de toute la population canadienne qui n'avait cessé de le regarder comme l'un de ses compatriotes les plus distingués et les plus utiles à la patrie.

L'une de ses plus belles œuvres est la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste. Avec quelle satisfaction il doit contempler aujourd'hui de sa tombe les résultats admirables de son œuvre! C'est en 1833 que M. Duvernay jeta les fondements de cette noble société et la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée pour la première fois, l'année suivante. C'est lui qui eut la belle pensée de donner à la société qu'il fondait, dans l'intérêt de notre nationalité, le nom même que nos ennemis nous donnaient par dérision. C'est lui qui choisit la feuille d'érable comme notre emblème national.





Le Manitoba.

Mercredi 20 Juin 1906

SAINT JEAN-BAPTISTE

24 Juin
FETE NATIONALE

Jour de Saint Jean-Baptiste, ô fête glo-
[rieuse !
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français ;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos
[pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lu-
[mières,
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur
[donnée,
Tu vois les Canadiens revenir chaque
[année,
A l'ombre de tes verts rameaux,
S'abreuver à longs traits à la source bénie,
En chantant à la fois l'hymne de la
[patrie
Et les grands noms de ses héros,

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aieux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux,
Marchant sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi,
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

OCTAVE CRÉMAZIE.

Lauda, Sion, Salvatorem !

Le 24 juin ! A la seule évocation de cette date, le Canadien sent son patriotisme s'aviver d'une intensité nouvelle. Tout un monde de pensées fières et nobles surgit dans son esprit ; dans son cœur les sentiments se font plus doux, plus vives aussi les affections de foyer. Le Canadien déploie ses drapeaux il pare ses temples et livre son âme à la joie. Ce jour, en effet, c'est pour lui le jour du souvenir, du repos et des espérances : c'est le jour national.

Le 24 juin, c'est la commémoration de cette touchante filière d'événements qui entourèrent le berçeau de la race canadienne-française, qui présidèrent à ses progrès, qui couronnèrent enfin son épanouissement comme nation.

Il nous plaît d'écrire sur ses choses ; les réminiscences historiques sont pour le patriote unê nourriture nécessaire ; l'oiseau veut son libre firmament,la fleur exige sa rosée, le grain de blé réclame, son soleil ; l'homme bien né réclame aussi les aliments qui communiquent la ferveur nationale.

En 1535, un brave marin de St.-Malo, chercheur de contrées nouvelles, jetait l'ancre sur les bords d'une petite rivière de l'Amérique du Nord et arborait sur ce sol encore vierge de toute civilisaton, le drapeau blanc des rois de France. Jacques Cartier se rendait-il compte de la grandeur de son acte ? Eut-il la vision des choses merveilleuses qui naîtraient de sa prise de possession ? Fit-il le rêve d'une race française et chrétienne sur le continent américain ? Certes, le patriotisme et la piété qui embaumaient son âme ne nous permettent pas de douter des douces émotions qu'il ressentit alors et que l'histoire, s'enlaceant avec la légende, nous ont redites en termes éloquents. Le résultat dépassa cependant, et de beaucoup, le rêve d'or du vigoureux matelot.

La modeste colonie fondée au nom du Christ et de la doulce France a bien grandi depuis quatre siècles ! Les bourgades d'autrefois sont devenues des villes florissantes ; des champs fertiles ont succédé à la forêt sauvage ; sur nos lacs et nos fleuves, de puissants navires ont remplacé la pirogue de l'Indien farouche et du colon solitaire. Sur cette terre découverte par Jacques Cartier, des églises, des université, des collèges ont surgi d'où rayonnent aujourd'hui l'enseignement religieux et profane : admirables foyers d'où sont déjà sortis plusieurs générations d'apôtres, de littérateurs et de savants. Et de cette province de Québec, devenue entité capable de veiller à sa propre conservation, des essaims de Canadiens-français se sont répandus bien avant dans ce pays, apportant par avec eux leurs traditions, leurs vertus, leurs qualités ancestrales. Aujourd'hui, nous sommes répandus dans la Nouvelle Ecosse, le Nouveau Brunswick, l'Ile du Prince Edouard, Ontario, Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise. Pionniers du sol, quels fruits abondants ont germé de votre humble semence !

Au prix de quel travail tout cela ne s'est-il pas accompli ! Ce furent d'abord l'isolement des premiers immigrants français, l'Iroquois féroce, l'épidémie terrible ; vinrent plus tard les heures angoissantes de la Cession, puis enfin les grandes luttes parlementaires qui nous conquirent le gouvernement constitutionnel.

Nos pères durent à leur foi profonde et à leur tenace patriotisme de traverser toutes ces épreuves. Le prêtre et le colon se donnèrent la main dans une heure de danger ; cette alliance infiniment admirable triompha de tout ; le jour où le Canadien-français voudra proclamer le divorce de cette union sainte, il proclamera sa déchéance inévitable.

Ceux qui nous prônent les idées neuves d'émancipation seraient, si nous les écoutions, des artisans de ruine. Notre histoire est belle ; nous devons la lire avec amour, mais nous ne devons pas oublier d'en tirer des leçons pour notre gouverne future. Le plus bel hommage que nous puissions rendre à nos découvreurs, à nos martyrs, à nos guerriers, à nos poètes, à nos littérateurs et à nos hommes d'Etat, c'est de nous tremper une âme nationale semblable à celle qui les animait ; c'est d'être disposés à faire, nous aussi, le cas échéant, ce que les circonstances demanderont de nous. Le temps a marché, sans doute ; il n'y aura plus d'effusion de sang ; l'Indien a disparu ; le choc violent des races et l'émeute ne troubleront plus nos places publiques ; le règne de l'oligarchie est aussi bien fini ; les difficultés d'autrefois ne reviendront plus sous les mêmes formes. En face de nous, pourtant, se dre sent des problèmes d'un ordre fort grave. Nous n'appuyons pas, nous ne faisons qu'effleurer ici des sujets qui errent sur toutes les lèvres. Avons-nous eu, nous, Canadiens-français, depuis vingt ans, la part de liberté qui nous revient sous le soleil ? Il faut bien se l'avouer, la Saint-Jean-Baptiste revêt aujourd'hui un caractère spécial, qui va s'accentuant toujours : le 24 juin, c'est sans doute une fête de famille, mais c'est aussi dans une bonne mesure le jour de la reddition des comptes avec les autres races. On a tellement contesté et discuté la situation politique des Canadiens-français depuis un certain temps ; on a imaginé de si extraordinaires entreprises contre nos franchises que, peut-être à notre insu, le 24 juin devient un jour de revendication nationale aussi bien que de célébration patriotique. Il y a des points noirs au firmament ; reconnaissons-le franchement ; et agissons en conséquence. Armons-nous de courage pour les luttes qu'il nous faudra faire ; soyons bons citoyens, loyaux sujets. Aimons notre beau Canada, ce sol qui nous nourrit de son froment ; aimons bien la langue française "ce parler que Dieu entend de préférence, puisqu'il l'a fait beau et léger entre tous" ; honorons les vertus familiales, qui été fait notre force et qui sont le secret de notre expansion étonnante ; chantons la Canadienne, ce modèle achevé de la femme chrétienne. Attachement au culte, amour de la liberté, révérence des moeurs, voilà la trinité d'éléments qui nous vaudra la paix dans l'ordre et la justice. Là où Dieu est connu, a écrit quelque part Donoso Cortès, là où la femme est respectée, où le peuple est libre, la poésie a de chastes roses pour la femme, des palmes glorieuses pour les nations, des ailes splendides pour s'élever aux plus hautes régions des cieux.

Le 27 juin a Saint-Boniface

Notre démonstration patriotique sera bien réussie.

Dans la matinée : 9.15hrs procession de l'hotel-de-ville à la cathédrale ; grand'messe, sermon de circonstance et adresse à Sa Grandeur.

Dans l'après midi : Pique-nique et jeux athlétiques sur les terrains du collège, par gracieuseté des RR. PP. Jésuites.

Dans la soirée : Séance dramatique et musicale donnée par l'Union Ste-Cécile sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Nous encourageons généralement notre population à prendre part à cette fête ; on peut facilement et avec de grands avantages donner congé aux affaires pour ce jour-là.

SUCCES

Nos compatriotes de Winnipeg chômeront leur fête nationale dimanche prochain, le 24. La partie religieuse se fera à l'église du Sacré-Cœur.

Nous souhaitons à nos amis de Winnipeg tout le succès que mérite leurs efforts.

DU FRANCAIS CORIACE !

Une maison anglaise, engagée dans les mines, fait en ce moment circuler parmi nous une lettre-prospectus dont l'ortographe et la grammaire font pitié. Il est pénible de constater comme on maltraite notre langue. Voici un extrait de cette lettre. Ces messieurs peuvent avoir en mains une excellente opération financière, mais ils nous la présentent fort mal :

Cher Monsieur :—

Votre nom m'a été remis par un parti interesse dans la MINE SILVER LEAF comme étant une personne qui désirerais probablement devenir intéressé dans cette propriété.

La Silver Leaf est dans le camp de mine si fabuleusement riche de Cobalt, située à peu près 100 miles au nord de North Bay, ou 350 miles au nord de Toronto, en Ontario, Canada. Ce comp fut découvert il y a à peu près deux ans, et d'opérations actives ont commencées l'an dernier. La mine Silver Leaf fut achetée par notre compagnie en Février de l'an dernier pour un grand montant d'argent. Elle est entourée par les propriétés Earl, Glendenning, Foster, Larson, Jacobs et Drummond, lesquelles sont tous de riches mines de transport. Ces propriétés, il y a un an aujourd'hui, n'avait pas la moitié des indications que la Silver Leaf peut montrer aujourd'hui et ne valaient probablement que $10.000 à $20,000 chacune. Aujourd'hui, chacune de ces propriétés vaut de un million à cinq million de piastres, montrant que l'ouvrage de développement qui a été fait dans un an, a augmenté leur valeur énormement ; et comme la propriété Silver Leaf est une des meilleurs mines siiuées dane le camp entier, étant entourée par les riches propriétés ci-haut mentionnées, il est presque certain que notre mine va devenir également de valeur et va montrer autant de richesse que ces propriétés.

La mine Foster adjoignant la Silver Leaf, en sept mois avec une dépense de $11,000, a produit presque $400,000, de cinq veines seulement : pas une seule n'a été travaillé plus de 70 pieds de profondeur. 18 autres veines furent découvertes sur la propriété durant ce temps, et à venir à présent, elles n'ont pas encore été touchées. La propriété Foster est maintenant estimée à valoir plus d'un million et demi de piastres, et adjoint d'un côté la Silver Leaf, à l'ouest.

Attendant votre faveur estimée, je suis,

Votre dévoué,

WILSON PATTERSON.

Maison DOUGLAS & LACEY CO.

Winnipeg

! ! ! ! ! ! ! !

Notes Politiques

L'hon. M. Foster, discutant devant le comité des comptes publics à Ottawa, vient de découvrir un joli pot aux roses. Il parait que le département des affaires des sauvages achète chaque année dans l'Est entre quatorze et quinze cents têtes de bétail et les envoie sur les réserves sauvages du Nord-Ouest.

Les agents du gouvernement paient ces animaux de $15 à $16 pièce et les fait payer jusqu'à $30 au gouvernement. Ceci veut dire un bénéfice net de $8 à $10 par tête pour quelque fonctionnaire ami de l'administration. On viendra demander ensuite d'où proviennent les petites fortunes de ces messieurs qui ne gagnent que de modestes salaires et qui s'enrichissent quand même à vue d'œil.

Sir Hector Langevin

Sir Hector Lengevin est décédé lundi soir, le 11 juin, dans sa quatre-vingtième année. Depuis une quinzaine d'années, depuis son abandon du ministère des Travaux Publics, il vivait dans la retraite, étranger à toutes les querelles de parti.

Sir Hector Langevin a joué un rôle considérable dans la politique canadienne ; il a été mêlé à des luttes ardentes et qui ont laissé de vivaces souvenirs. Il fut l'un des auteurs de la Confédération et siégea pendant plus de vingt années dans les conseils du gouvernement fédéral.

Pour apprécier justement sa carrière, il faudrait refaire l'histoire du dernier demi-siècle et notamment de périodes aussi troublées que l'affaire Riel.

Il avait eu des succès considérebles, des heures de triomphe ; il supporta l'épreuve avec une très grande dignité.

A l'ouverture de la séance de la Chambre des Communes, mardi le 12, le chef de l'opposition, M. Borden annonça la mort de Sir Hector Langevin en ces termes :

M. R L. BORDEN—M. l'orateur, je sais que ce n'est pas l'habitude de referer ici à la mort d'anciens membres de la Chambre des Communes ; mais Sir Hector Langevin était l'un des rares suivants des pères de la Confédération, l'un des rares hommes qui ont survécu jusqu'à présent, au régime dont ils ont jeté les bases. Même avant la Confédération, il était déja une figure dirigeante dans la politique de sa province. Depuis la Confédération jusqu'à sa retraite de la vie publique, il a rempli une large place dans la vie politique du Canada.

C'etait un homme d'une grande habileté, d'une grande force de caractère, et il a exercé une grande influence sur les affaires publiques de son temps. Il prit sa retraite avant que j'eus le privilège de faire partie de cette Chambre, et je n'ai pas eu l'honneur de le connaître personnellement. Il se retira quelques années après qu'une enquête complète et minutieuse eut été faite sur l'administration de son département, et bien que quelques irrégularités furent découvertes, nous sommes heureux de nous rappeler aujourd'hui que son honneur personnel sortit intact de cette enquête. Je sais que ce n'est pas trop de dire que les deux côtés de la Chambre s'unissent aujourd'hui pour exprimer leurs sympathies à sa famille et à ses amis.

SIR W. LAURIER :—M. l'Orateur, à un point de vue je fus plus privilégié que mon honorable ami qui vient de parler en termes des plus appropriés d'un homme qui, à son heure, occupa une large place dans ce pays. Ce fut mon privilège de siéger en cette Chambre en même temps que Sir Hector Langevin pendant plusieurs années, et en outre les différentes qualités auxquelles mon honorable ami a fait allusion, je dois dire qu'en ma qualité de jeune député, et beaucoup d'autres comme moi, eurent l'occasion d'apprécier son infaillible courtoisie envers tous les membres de la Chambre. Sir Hector Langevin était un homme très actif ; il avait un grand département qu'il administra bien ; et dans ses rapports avec les membres de la Chambre, surtout ceux de l'opposition, il montra une courtoisie indéfectible, étant toujours prêt et toujours disposé à donner des renseignements. Il est juste de dire que Sir Hector Langevin a rempli une grande place dans la politique générale du pays et celle de sa province en particulier, pendant trente ans, comme député d'abord, et ensuite comme ministre. La politique de cette époque, comme celle d'aujourd'hui n'était pas un lit de roses, et il en éprouva l'amertume comme les douceurs. Mais bien qu'il ait été accusé de crimes graves et de malversations, c'est une satisfaction pour nous de nous rappeler que rien ne fut prouvé contre lui personnellement, dont ses amis pourraient rougir. Ses adversaires peuvent avoir pensé qu'il ne fût pas aussi prudent qu'il aurait dû l'être, mais peut-être vaut-il mieux oublier cela pour ne se rappeler que des services qu'il a rendus au pays. Il fut activement lié à l'oeuvre de la Confédération, et il est triste pour nous, qui ne sommes plus jeunes, de penser qu'il était l'un des rares survivants de ceux qui ont fait cette importante époque. Je puis assurer à mon honorable ami que nous, qui avons énergiquement combattu Sir Hector Langevin, nous sommes trop heureux de concourir dans tout ce qu'il a dit de sa vie et de son caractère.

Politique Americaine

M. Bryan, en voyage en Europe, a accordé une interview à un journaliste de Berlin à qui il a exprimé sa surprise d'avoir été choisi par le parti démocrate comme le candidat à la présidence des Etats-Unis, aux élections de 1908. M. Bryan n'a voulu faire aucune déclaration ; il s'est contenté de faire remarquer qu'il est encore trop tôt pour parler des élections présidentielles.

Le leader démocrate a cependant fait les déclarations suivantes :

Avant de partir des Etats-Unis je m'étais surtout attaché à établir une démarcation entre le socialisme et le programme démocrate. Il faut que l'on sache qu'il n'y a rien de commun entre nous et ceux qui tendent à la nationalisation de la propriété privée, à l'exploitation par l'Etat de toutes les industries. Nous admettons la concurrence. Nous la considérons comme un des principaux éléments de progrès économique d'un pays : c'est pourquoi nous sommes opposés à la doctrine capitaliste, c'est-à-dire républicaine qui favorise sourdement les trusts.

On fait en ce moment grand tapage au sujet du scandale des conserves de viandes de Chicago ; il n'y a vraiment pas de quoi s'étonner outre mesure. Le trust de la viande n'est ni pire, ni meilleur que les autres trusts. Car tous ils on un but vers lequel il tendent fatalement : l'organisation d'un monopole privé, qui aussitôt organisé, élève le prix d'une denrée, d'un produit quelconque et en abaisse la qualité. Leurs procédés sont similaires.

Je déclare qu'il ne faut pas qu'il y ait de compromissions durant la prochaine lutte présidentielle entre les démocrates et les agents plus au moins secrets, plus au moins dirécts des trusts. Il faut, si nous remportons la victoire, que les trusts n'aient aucune prise sur nous. Il faut qu'on sache que la victoire des démocrates c'est la mort des trusts : leur procès est fait d'avance et leur condamnation est irrémissible.

REMERCIMENTS

Monsieur le Rédacteur

Voulez-vous être assez bon de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour m'acquitter publiquement d'une dette de reconnaissance.

En juillet 1905 Monsieur J. B. Joyal de Saint-Boniface vint me trouver et m'offrait un contrat d'assurance sur la vie, dans la Fédéral. Je trouvai ce contrat avantageux et je fis assurer deux de mes fils.

Je ne regrette pas d'avoir suivi son conseil et la reconnaissance me fait un dévoir de le remercier du dévouement qu'il apporte dans la tâche, parfois peu appréciée, que la *Federal Life* lui confie. J'ai eu la douleur de perdre mon fils Edouard ; au chèque de $1000 que Mr Joyal est venu m'apporter, il joignait ses sympathies et celles de la compagnie qu'il représente. J'y fus bien sensible.

Tout en récommandant à mes compatriotes la *Federal Life* et son habile gérant français au Manitoba, je tiens à les remercier publiquement de la promptitude avec laquelle ils ont payé ma réclamation et de la délicate courtoisie qu'ils ont employée à mon égard. Je vous remercie, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien accorder la publicité à l'expression de ma gratitude envers M. Joyal, et l'excellente compagnie d'assurance dont il est le digne agent.

Votre bien obligé

J. B. Potvin

Marta olis, le 5 juin 1906.

—MM E J. O'Sullivan et J. Bernier sont revenus ce matin d'un voyage à Port Arthur où l'Ordre des Chevaliers de Colomb, dont ils sont membres, vient de fonder une succursale.

Madame Horace Chevrier

Madame Chevrier, née Marguerite Gingras, épouse de Monsieur Horace Chevrier, M.P.P., est morte vendredi dernier, à Winnipeg, rue Edmonton.

Madame Chevrier était souffrante depuis longtemps; tout ce que la médecine peut suggérer de soins et de soulagements lui avait été prodigué; mercredi dernier, on s'aperçut dans l'entourage de la malade que la fin approchait. Fervente chrétienne, madame Chevrier se réfugia dans les consolations que procure la religion et mourut vendredi à 8 30 du soir, entourée des membres de sa famille.

Madame Chevrier était aimée par un nombreux cercle intime et social; elle avait à un haut degré les qualités du coeur, qui développent toujours la sympathie.

La défunte avait trente-quatre ans; elle était fille de feu Monsieur François Gingras, de Saint-Boniface; la soeur de MM. Antoine et Jean Gingras; de Madame H. McTait, de Regina. Outre son époux, deux jeunes enfants lui survivent.

Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi. M. l'abbé Cloutier a présidé à la cérémonie funèbre à résidence; une longue procession a ensuite suivi la dépouille mortelle à la cathédrale de Saint-Boniface. Il y eut, à la cathédrale, chant du Libera, puis, inhumation. Les porteurs étaient MM. Henri Fournier, J. A. Prendergast, C. St. Germain, le Dr. Gendreau, J. T. Huggard et M. J. Ridington.

Lundi matin, messe de requiem, à la cathédrale. L'assistance était nombreuse. Sur la tombe de cette jeune femme si prématurément emportée, tous déposent les fleurs du regret et de la prière. Nous présentons à monsieur Chevrier et à sa famille toutes nos sympathies dans leur deuil.

L'Union Ste-Cecile

Les élections annuelles de l'Union Ste-Cécile ont eu lieu jeudi dernier:

Président: M. Roger Goulet; 1er Vice-président: M. Noël Bernier, 2ème Vice-président: M. Paul Molurier. Secrétaire: M. A Beaupré, assistant-sécrétaire: M. A. Laurendeau, Trésorier et Percepteur: M. Paul Salé, Pianiste M. Albert Betournay; Bibliothécaire: M. Adrien Potvin; Organisateur: M. Joseph Clément. Membres de l'Exécutif: MM. Le Gouarguer et J. B. Leclerc.

***

L'Union a aussi offert ce soir-là à M. A. Mousseau, un joli cadeau à l'occasion de son mariage. M. A. Potvin a fait cette présentation. M. l'abbé Béliveau, chapelain, honorait de sa présence, cette séance intéressante.

C. O. F.

A une assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques tenue mercredi le 13 Juin 1906, la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le Frère J. E. Arpin Sec. Financier appuyé par le Frère Jos. Mager qu'il soit résolu:

1er Quà la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a appris avec regret la perte que vient de subir Frère J. P. Proulx.

2eme La Cour envoie au Frère éprouvé ainsi qu'à Madame Proulx ses sincères sympathies.

3eme Que copie de la présente soit transmise au Frère Proulx ainsi qu'à la presse.

J. A. PRENDERGAST.
Sec. Archiviste.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Distribution des prix, demain soir au collège.

—Madame S. Mireault, de Lorette, est partie hier pour un voyage dans la Province de Quebec.

—Madame Joseph Holland, de Warroad, Minn., est en promenade avec ses enfants chez sa mère, Mde Gauvin.

—M. Médor Guilbault a acheté la propriété de M. Romuald Guilbault, sur la rue Dumoulin, et il offre la propriété en vente à de bonnes conditions.

—Il y avait 25 ans mercredi dernier, 13 juin, que M. L N. Bétournay est entré dans le service civil. Il a toujours travaillé à la Cour de Comté de Winnipeg; il est maintenant à la tête des bureaux qu'il dirige depuis longtemps déjà en qualité de greffier. C'est un fonctionnaire très compétent.

—Une pharmacie est ouverte sur l'avenue Provencher depuis samedi. L'établissement parait bon; encourageons-le. Nous avons souffert dans le passé de cette absence de pharmacie.

—Parmi les personnes parties, pour le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, hier: Mde Jos. Senez, Mlle E Kéroack, M. le docteur Lambert, M. Z. Bertrand, Mlle Maria Marcoux M. Xavier Gosselin, de Saint-Boniface; M. Baril, père de M. Jos Baril et Melles Baril, de Saint-Jean-Baptiste; Madame Jos. Pélissier et Madame Lion.

—Mgr l'Archevêque a administré le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse dimanche dernier, dans l'après-midi. Ce jour-là devait aussi avoir lieu la procession du Saint-Sacrement; la pluie malheureusement a empêché cette pieuse démonstration. On avait déjà pavoisé à profusion les rues que la procession devait parcourir.

—Le lundi 2 juillet (Dominion Day) la Société Française "la Gauloise" donnera un pique nique à Sturgeon Creek sur le chemin de St. Charles. Des tramways spéciaux sont retenus pour cette date et partiront à 9 h. 30 précises du matin du coin de Main et de l'Assiniboine. A juger du succès qu'ont toujours eu les pique-niques donnés par la "Gauloise" et le beau temps durant, nous pensons que toute la population de langue française se rendra en masse à cette excursion. Eau, bois, verdure rien ne manquera aux amateurs de la belle nature.

NAISSANCE

A Winnipeg, le 19 courant, madame Joseph Giroux, une fille.

Soumissions

POUR L'ACHAT DE TERRES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Des soumissions cachetées, adressées au Commissaire des Terres Provinciales et marquées "Tenders for the purchase of lands" seront reçues à ce bureau jusqu'à 10 h. a m., samedi le 14 juillet 1906 pour l'achat toutes les terres du gouvernement provinciales situées dans les Townships 11, 12 et 13, Ranges 9 et 10 Est du principal méridien, ces terres représentant environ 113,910 acres

Chaque soumission devra être accompagnée par du comptant ou un chèque au montant de un dixième du prix de l'achat offert; ce dépot sera consideré comme premier paiement pour le soumissionnaire accepté: ce chèque devra être fait au Commissaire des Terres Provinciales.

On ne recevra aucune soumission par télégraphe: la plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Les conditions d'achat seront les suivantes: Un dixième comptant et la balance en neuf paiements annuels égaux, avec intérêt à 6 %.

Un large percentage de terrains offert est un bon sol et un bon drainage est tout ce qui est nécessaire pour les rendre arables. Dans le but de faire cette amélioration, le gouvernement met ces terres en vente; l'acheteur pourra organiser un district de drainage et faire de cette étendue de terre une des plus avantageuses de la Province.

Pour plus de détails adressez-vous à

L. J. HOWE,
Député Commissaire des terres du Gouvernement Provincial.
Departement des Terres Provinciales,
Winnipeg, 11 juin 1906.

AVIS

AVIS est donné aux intéressés par la présente que le bureau des Commissaires de l'Arrondissement Scolaire de Lorette Est, recevra jusqu'au 4 juillet prochain des soumissions d'une écoles.

Pour renseignements et consultations du plan, s'adresser à S Mireault, p. o. Dufresne, Messieurs les Commissaires se reservent le droit de choisir parmi les soumissionnaires.

Dufresne, le 18 juin, 1906.

S. MIREAULT.
Secrétaire de l'arrondissement de Lorette Est.

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

XI

APRÈS LA PLUIE.

NO 27

—Vous n'y êtes pas tout à fait, Madame. Bernard ne s'est pas réconcilié avec Dieu, mais cela ne tardera guère puisqu'il n'aspire plus, à cette heure, qu'à se réconcilier avec l'humanité et en particulier avec vous. Je suis porteur pour vous, Madame, pour vous, mon cher enfant, de propositions de paix.

—Nous n'avons jamais suivi Bernard sur le terrain, mon bon curé; de notre côté, il n'y eut pas d'hostilité.

Au contraire, appuya vivement Philippe.

—C'est bien parce que je connais vos dispositions que j'ai accepté d'être médiateur et de venir négocier le traité d'alliance—(Il rit) Ah! voilà un mot d'à propos; je ne le fis point exprès.

Philippe craignait de comprendre. Il s'était un peu reculé dans l'ombre des rideaux et s'accoudait au dossier d'un fauteuil.

—Curé, allez porter à Bernard ma réponse, que les mauvais jours soient oubliés; nous avons eu pour lui toujours la plus franche sympathie, la plus cordiale estime, je parle au nom de mon fils comme au mien.

—Certes, ma mère.

La voix de Philippe tremblait d'émotion. Quel rêve! quelle perspective enchantée s'ouvrait aux yeux ravis du comte! C'était l'invraisemblable qui devenait possible C'était...

Je n'ai pas fini, Madame. Tout traité veut des gages, reprenait le curé.

—Bernard pose des conditions?

—Il vous adresse une prière...Mais... Monsieur Philippe, il n'est peut-être pas convenable que vous restiez là. Madame votre mère vous dira...ou vous rappellera.

La comtesse sourit doucement.

—Vous avez des idées extraordinaires, l'abbé. Quoi que vous ayez à me communiquer, mon fils peut l'entendre.

—D'autant plus que je pourrais sans doute achever la confidence de M. le curé, dit Philippe en se rapprochant de sa mère. (La joie irradie son visage. Une lumière rayonnait sur son front, dans son regard, sur ses lèvres.) Chère mère, M. le curé vient vous demander d'accepter Rose de Mai pour votre fille.

—C'est bien cela, c'est bien cela.

—Elle fera une adorable comtesse...

—Et tu serais heureux, Philippe?

—Ma mère!

—Si vous pensez ainsi, Madame, que votre volonté soit faite!

Il fléchit le genou et offrit son front aux lèvres de l'aveugle.

—Soyez bénie pour votre immense amour. Nous vous adorerons.

—Philippe a répondu pour moi, cure. Je serai la mère de Rose. Portez à Bernard mon adhésion heureuse.

—Ce n'est pas tout, Madame.

—Quoi encore?

—Mlle Fabienne.

Une contraction pénible passa sur le visage de la comtesse.

—Vous touchez à une plaie vive, l'abbé. La chère enfant avait fait le même rêve que moi; et elle a dû deviner le secret du cœur de Philippe.

—Je crois être sûr, chère mère, que Fabienne n'a jamais vu en moi son mari possible, et que son espoir côtoyait le mien.

—Que veux-tu dire?

—Que Fabienne préférerait Marc à Paris.

—Et, dit triomphalement le curé, que le capitaine Durosel est tout disposé à la disputer au bon Dieu. D'ailleurs elle n'est pas encore novice; il n'y a rien de fait. Vous consentirez à son mariage, Madame.

—Ma nièce est sortie de tutelle et peut disposer de sa vie à son gré. Le capitaine est un galant homme que je serai heureuse d'appeler mon neveu.

—Merci, madame, merci. Je vais à la Vivenne.

—Attendez, je vais faire atteler, car la course est longue et je vous accompagne il est convenable que j'aille demander la main de Rose pour mon fils. Ce sera rétablir l'équilibre des choses.

Le bonheur transfigura la Vivenne lorsque la comtesse gravit l'escalier appuyée sur le bras de Marc accouru au-devant d'elle.

Bernard vint à elle humblement.

—Vous prévenez ma démarche reconnaissante, dit-il sur un ton pénétré. La souffrance m'avait rendu méchant et brutal à votre égard. J'ai besoin de votre pardon.

—Je vous l'apporte et je vous condamne pour pénitence à être désormais des nôtres. Nous n'aurons plus que de cœur et nos tendresses; oublions les jours d'angoisse et jouissons sans arrière-pensée du bonheur qui vient à nous.

Marc ne put retenir un soupir. La destinée lui était cruelle, et le bonheur arrivait lorsqu'il n'était plus temps pour lui de l'accueillir.

—Allons voir Rose, dit la comtesse; j'ai hâte d'embrasser ma fille.

Il ne fut pas besoin de parler. Rose comprit tout de suite. Elle tendit les bras vers Bernard et vers l'aveugle qu'elle voulut confondre dans ses embrassements, puis elle abaissa ses paupières sur ses yeux et silencieusement savoura sa béatitude. Son cœur chantait un hymne d'allégresse et ses lèvres souriaient.

Au bout d'un moment la comtesse témoigna le désir de se retirer.

—Reposez-vous, chère petite, dit-elle, et soyez forte pour recevoir demain le premier hommage de votre fiancé.

Bernard tira de son portefeuille un petit indicateur de chemin de fer.

A quelle heure nous honorerez-vous de votre visite, Madame?

—Notre heure sera celle que vous désirerez,

—Eh bien! pas avant quatre heures, voulez-vous? Marc et moi sommes obligés de nous absenter.

—Où allons-nous donc? s'informa l'officier.

—A la bataille, rit Bernard.

—A la victoire, promit la comtesse qui avait compris.

Dans le regard du maître de forges un tel éclair passait que Marc en fut ébloui.

* * *

L'office s'achevait dans la chapelle des Bénédictines d'Auch. En longue théorie, les religieuses quittaient le chœur et le *Miserere* s'égrenait sous les cloîtres, lentement psalmodié par des voix recueillies. A la suite des professes en robe blanche venaient les converses en robe noire, puis les novices, puis les postulantes. Les dames étrangères, en retraite au couvent, sortirent ensuite se dirigeant vers le pavillon qui leur était affecté. Elles aussi, pieusement récitaient le psaume de la pénitence et marchaient, les yeux baissés, sous les arceaux peints d'admirables fresques retraçant la vie du saint fondateur.

Une tourière debout à la porte de la chapelle regardait défiler une à une. Quand Fabienne passa, la sœur lui toucha le bras.

—On vous demande au parloir, dit-elle à voix basse.

—Qui?

—Un homme qui désire vous entretenir de choses graves.

Elle s'en alla à pas muets, laissant Fabienne troublée. Qui la demandait? Philippe évidemment, Philippe qui venait scruter ses résolutions, en appeler à la parole échangée entre leur pères, réclamer ses droits... Pourtant il aimait Rose; elle ne s'était pas à ce point trompée. Mais l'honneur chez lui parlait haut; il sacrifiait son amour, il immolait sa vie par respect pour la foi jurée par d'autres que lui-même. Et elle, faible et tremblante, avait reculé devant l'holocauste de sa tendresse. Elle avait fui dans cette Thébaïde pour y prier et y rêver en paix... Elle ne verrait pas Philippe; à quoi bon? Ils ne s'aimeraient jamais de cet amour ineffable que Dieu dépose comme un don de grâce au foyer familial. Ils souffriraient l'un de l'autre, cela ne se pouvait.

Elle restait immobile au fond de cloître La tourière se retournant la vit à la même place et l'appela du geste.

Fabienne secoua la tête.

La sœur revint vivement près d'elle.

—Dites à celui qui me demande que je ne puis rompre ma retraite. J'écrirai plus tard.

—Ce monsieur a l'air très pressé et très impatient.

Facienne fit un mouvement de surprise.

Dans les circonstances les plus critiques, le calme de Philippe ne se démentait jamais. Mais elle ne pouvait même soupçonner la réalité.

—Un jeune homme, n'est-ce pas?

—Non, il a les cheveux presque blancs.

Si ce n'était pas Philippe, qui était-ce donc?

La tourrière ajouta:

—Comme je lui disais que les dames en retraite ne recevaient aucune visite, il m'a fait des yeux terribles et a crié; "Je ne bougerai pas d'ici avant d'avoir vu Mlle de La Roche-Carêyon." Il a dit son nom: M. Bernard.

(A suivre)